

MOT DES AUTEURS À LA SECONDE ÉDITION

La présente édition doit beaucoup à ses principaux destinataires, les étudiants à l'Université en première année en droit et en sciences politiques.

À l'aide des nombreuses réactions fort positives et instructives qu'ils nous ont transmises à propos de la première édition, ils nous ont permis d'améliorer l'ouvrage sur de nombreux points – sur les 643 paragraphes qu'il compte, près de deux tiers d'entre eux ont ainsi fait l'objet de modifications ou d'ajouts.

L'appareil de références subpaginales a également été enrichi d'environ 200 notes supplémentaires.

Par ailleurs, nous avons pu tenir compte de l'entrée en vigueur, au 1^{er} décembre 2009, du *Traité de Lisbonne*. Lors de la première édition, achevée en septembre 2009, cela ne nous avait pas encore été possible : à l'époque, l'entrée en vigueur du document demeurait entièrement incertaine. En effet, le Traité devait encore affronter un périlleux référendum en Irlande et s'exposait par ailleurs aux critiques persistantes des présidents eurosceptiques polonais et, surtout, tchèque.

Or, finalement, après une victoire éclatante du ‘oui’ lors du référendum en Irlande du 2 octobre 2009, le président polonais annonça ne plus s'opposer au texte du Traité, et son homologue tchèque Václav KLAUS, dernier obstacle à la mise en fonctionnement du document, céda finalement le 3 novembre 2009, en paraphant ce jour-là le 27^e instrument de ratification sur 27, celui de la République tchèque.

*
* * *

La présente édition, fût-elle intégralement relue et revue, n'échappe pas à la fatalité de toute œuvre imprimée – celle d'être par essence faillible et périsable. Mais sans doute un tel constat ne constitue-t-il pas un obstacle dirimant à l'entreprise – que du contraire, inclinons-nous à penser.

Avril 2011

Christian BEHRENDT et Frédéric BOUHON